

**MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2023**

**MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2023**

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 4
État de la situation financière	5 - 6
État des résultats	7
État de l'évolution des soldes de fonds	8
État des flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 21
Renseignements complémentaires	22 - 23

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
Musée de l'Holocauste Montréal

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Musée de l'Holocauste Montréal (le « Musée »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 mars 2023 et 2022, de l'actif court terme au 31 mars 2023 et 2022 et de l'actif net aux 1<sup>er</sup> avril et 31 mars de chacun des exercices 2023 et 2022. Nous avons également exprimé une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2022 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Musée conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### *Autres points*

Les états financiers du Musée de l'Holocauste Montréal pour l'exercice clos le 31 mars 2022 ont été audités par le cabinet FL Fuller Landau S.E.N.C.R.L., qui exerce désormais ses activités au sein de BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L., et qui a exprimé une opinion avec réserve le 9 septembre 2022.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Musée à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Musée ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Musée.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Musée;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Musée à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Musée à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP*<sup>1</sup>

Montréal, le 11 septembre 2023

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A139139

**MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL**  
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 MARS 2023**

	Fonds d'administration générale \$	Fonds d'affectations internes \$	Fonds d'expansion du Musée \$	<b>2023 Total \$</b>	2022 Total \$
<b>ACTIF</b>					
<b>Court terme</b>					
Encaisse	1 089 065	-	2 686 223	<b>3 775 288</b>	1 212 193
Placements, à la juste valeur (note 3)	-	2 175 286	4 466 208	<b>6 641 494</b>	4 250 241
Subventions à recevoir	-	-	-	-	58 249
Autres débiteurs	19 057	-	277 801	<b>296 858</b>	43 395
Frais payés d'avance	4 001	-	2 521	<b>6 522</b>	165 071
Investissement - Fondation du Grand Montréal (« FGM ») (note 4)	23 403	-	-	<b>23 403</b>	23 646
	1 135 526	2 175 286	7 432 753	<b>10 743 565</b>	5 752 795
<b>Immobilisations (note 5)</b>	182 815	-	13 567 723	<b>13 750 538</b>	11 867 446
	1 318 341	2 175 286	21 000 476	<b>24 494 103</b>	17 620 241

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL**  
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 MARS 2023**

	Fonds d'administration générale \$	Fonds d'affectations internes \$	Fonds d'expansion du Musée \$	<b>2023 Total \$</b>	2022 Total \$
<b>PASSIF</b>					
<b>Court terme</b>					
Créditeurs et frais courus	136 225	-	566 609	<b>702 834</b>	162 359
Apports reportés (note 6)	270 034	-	-	<b>270 034</b>	265 957
Emprunts à payer échéant à court terme (note 7)	-	-	7 729 469	<b>7 729 469</b>	58 249
	406 259	-	8 296 078	<b>8 702 337</b>	486 565
Apports reportés (note 6)	-	-	12 700 731	<b>12 700 731</b>	6 376 802
Emprunts à payer (note 7)	-	-	-	-	7 468 086
Apports reportés - Musée, audiovisuel et histoire orale (note 8)	461 394	-	-	<b>461 394</b>	545 527
	867 653	-	20 996 809	<b>21 864 462</b>	14 876 980
<b>SOLDES DE FONDS</b>					
Fonds d'administration générale	883 553	-	-	<b>883 553</b>	868 499
Fonds d'affectations internes	(3 960 966)	2 175 286	3 038 442	<b>1 252 762</b>	1 195 020
Fonds d'expansion du Musée	3 528 101	-	(3 034 775)	<b>493 326</b>	679 741
	450 688	2 175 286	3 667	<b>2 629 641</b>	2 743 260
	1 318 341	2 175 286	21 000 476	<b>24 494 103</b>	17 620 240

Pour le conseil d'administration,

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur



**MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023**

	Fonds d'administration générale \$	Fonds d'affectations internes \$	Fonds d'expansion du Musée \$	<b>2023 Total \$</b>	2022 Total \$
<b>Produits</b>					
Apports - collecte de fonds	890 957	-	-	<b>890 957</b>	553 173
Apports de la Fédération CJA	312 193	-	-	<b>312 193</b>	234 145
Subventions (tableau A)	431 978	-	-	<b>431 978</b>	649 848
Admissions au musée et ventes de livres	124 919	-	-	<b>124 919</b>	68 020
	<b>1 760 047</b>	-	-	<b>1 760 047</b>	1 505 186
<b>Charges</b>					
Administratives et générales (tableau B)	847 479	-	-	<b>847 479</b>	730 292
Commémoration et témoignage présenté par vidéo	114 383	-	-	<b>114 383</b>	145 384
Éducation - sensibilisation	368 113	-	-	<b>368 113</b>	330 567
Activités du musée	416 743	-	-	<b>416 743</b>	316 823
Opérations du nouveau Musée	-	-	574 107	<b>574 107</b>	474 678
	<b>1 746 718</b>	-	574 107	<b>2 320 825</b>	1 997 744
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant autres éléments	13 329	-	(574 107)	<b>(560 778)</b>	(492 558)
Gain sur la valeur actualisée de l'emprunt à long terme ne portant pas intérêt (note 7)	-	-	(261 383)	<b>(261 383)</b>	64 505
Revenus d'investissement (note 10)	1 725	57 742	74 968	<b>134 435</b>	64 434
Apports - dons spéciaux nouveau Musée (note 11)	-	-	574 107	<b>574 107</b>	474 677
Dons - Mécénat Musica - Fonds du Musée de l'Holocauste Montréal (note 12)	-	-	1 025 000	<b>(1 025 000)</b>	(500 000)
Apports - Mécénat Musica - Fonds du Musée de l'Holocauste Montréal (note 12)	-	-	(1 025 000)	<b>1 025 000</b>	500 000
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	15 054	57 742	(186 415)	<b>(113 619)</b>	111 058

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL**  
**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023**

	Fonds d'administration générale \$	Fonds d'affectations internes \$	Fonds d'expansion du Musée \$	<b>2023 Total \$</b>	2022 Total \$
Solde au début	868 499	1 195 020	679 741	<b>2 743 260</b>	2 632 202
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	15 054	57 742	(186 415)	<b>(113 619)</b>	111 058
Solde à la fin	883 553	1 252 762	493 326	<b>2 629 641</b>	2 743 260

**MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL**  
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023**

	2023	2022
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(113 619)	111 058
Postes ne comportant aucun mouvement de liquidités		
Amortissement net des immobilisations (note 9)	109 342	109 674
Gain sur la valeur actualisée de l'emprunt à long terme ne portant pas intérêt	(196 878)	(64 505)
Variation des investissements	(50 798)	(210 675)
Variation de la juste valeur des investissements	(29 340)	76 916
	<b>(281 293)</b>	22 468
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	<b>509 886</b>	(160 273)
	<b>228 593</b>	(137 805)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(2 076 567)	(805 576)
Produit de cession de titres négociables	(272 430)	396 877
Acquisition de titres négociables	(2 038 442)	(1 000 000)
	<b>(4 387 439)</b>	(1 408 699)
Activités de financement		
Remboursement des emprunts à payer	400 012	(95 998)
Augmentation de contribution différées - Expension du Musée	6 321 929	2 495 746
	<b>6 721 941</b>	2 399 748
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<b>2 563 095</b>	853 244
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<b>1 212 193</b>	358 949
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<b>3 775 288</b>	1 212 193

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 MARS 2023**

## **I. Nature des activités**

Le Musée de l'Holocauste Montréal (le « Musée ») est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, poursuivant sous la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, et est un organisme de charité au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. La mission du Musée est d'informer et sensibiliser les gens de tous âges et de tous milieux sur l'Holocauste, ainsi que sur l'antisémitisme, le racisme, la haine et l'indifférence. Par son musée, ses programmes commémoratifs et ses initiatives éducatives, le Musée fait la promotion de notre responsabilité collective à l'égard du respect de la diversité et le caractère sacré de toute vie humaine.

Le financement du Musée inclut les apports de la Fédération CJA, des subventions et d'autres apports. Le Musée est dépendant de ces sources de financement pour poursuivre ses opérations. Le Musée de l'Holocauste Montréal, une agence affiliée à la Fédération CJA, est un organisme indépendant avec son propre conseil d'administration.

## **2. Principales méthodes comptables**

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif dans la partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

### **Comptabilité par fonds - avec méthode du report**

Le Musée applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

### **Comptabilité par fonds**

Le fonds d'administration générale inclut les actifs, passifs, revenus et dépenses reliés aux activités de programmation et d'administration.

Le fonds d'affectations internes inclut les actifs, passifs, revenus et dépenses reliés à la réserve établie par le conseil d'administration du Musée prévue pour le remplacement et la mise à jour de l'équipement du Musée et des expositions et autres éléments du plan d'action du Musée. Sont également inclus les investissements détenus via la Fondation communautaire juive de Montréal.

Le fonds d'expansion du Musée inclut les actifs, passifs, revenus et dépenses reliés à l'expansion d'un nouveau musée.

### **Constatation des produits**

Les apports affectés, les subventions du gouvernement et autres subventions sont constatés à titre de produits dans le fonds approprié de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports non affectés et autres subventions sont constatées à titre de produits dans le fonds Général lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

**MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 MARS 2023**

## **2. Principales méthodes comptables (suite)**

### **Constatation des produits (suite)**

Les apports reçus à titre de dotation sont comptabilisés directement à l'actif net.

Les produits sur les investissements sont constatés selon la comptabilité d'exercice. Les revenus perçus sont reconnus comme apports reportés dans le fonds d'affections internes, sauf les produits d'investissements gagnés sur les titres négociables détenus pour le fonds d'expansion du Musée. Ces produits d'investissements sont reconnus comme apports reportés dans le fonds d'expansion du Musée.

Les revenus d'admission au musée et ventes de livres sont comptabilisés comme revenus dans le fonds Général lorsque reçus et que les produits ont été rendus.

### **Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	<u>Périodes</u>
Améliorations locatives	20 ans
Expositions	10 ans
Immeubles	20 ans

### **Dépréciation d'actifs à long terme**

Les immobilisations corporelles amortissables sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

### **Assistance gouvernementale**

L'aide gouvernementale sous forme de subventions gouvernementales est comptabilisée dans la période au cours de laquelle les dépenses connexes sont engagées, pourvu que sa réalisation soit raisonnablement assurée.

Les subventions gouvernementales liées à des dépenses admissibles sont comptabilisées comme produits.

### **Documentaires et littérature promotionnelle**

Les coûts pour produire les documentaires et toute la littérature promotionnelle sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel les charges sont engagées.

**MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 MARS 2023**

## **2. Principales méthodes comptables (suite)**

### **Instruments financiers**

#### Évaluation initiale

Le Musée évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec le Musée qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

#### Évaluation ultérieure

Le Musée évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs et les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les subventions à recevoir, les autres débiteurs, les créditeurs et frais courus et les emprunts à payer.

Les actifs financiers du Musée évalués à la juste valeur comprennent les titres négociables et l'investissement - Fondation du Grand Montréal.

#### Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la Fondation détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

### **Apports reçus sous forme de services**

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider le Musée à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

La Fédération CJA offre des services administratifs et de l'espace de bureau et gère un régime de pension du Musée. Ces services offerts par la Fédération CJA ne sont pas constatés comme des apports reçus sous forme de service dans les états financiers du Musée.

**MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 MARS 2023**

## **2. Principales méthodes comptables (suite)**

### **Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique du Musée consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

## **3. Placements**

Les placements incluent des titres négociables et un dépôt à terme. Les titres négociables sont constitués de fonds investis dans le fonds d'investissement administré par la Fondation communautaire juive de Montréal (« FCJ »). Un des fonds de la FCJ est investi dans des obligations gouvernementales et corporatives qui sont des instruments à taux fixes et ont diverses dates d'échéance. Un autre fonds de la FCJ est investi dans des instruments de fonds propres cotés sur un marché actif et soumis aux variations de juste valeur. Les titres négociables sont comptabilisés à la juste valeur marchande. Le dépôt à terme est investi par le Musée à un taux de 4,3 % par année et vient à échéance le 1 avril 2024.

**MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 MARS 2023**

**4. Investissement - Fondation du Grand Montréal (« FGM »)**

En 2015, le Musée a reçu une subvention du programme Mécénat Placements Culture totalisant 51 693 \$. Cette subvention a été reçue relativement aux apports collectés de 34 462 \$ au cours des années précédentes conjointement avec l'admission du Musée au programme Mécénat Placements Culture (MCP) du Conseil des arts et des lettres du Québec (« CALQ »). Dans le cadre de ce programme, la subvention soumise correspond au montant d'apports reçus sous forme de dons lors de la levée de fonds du Musée pour un montant maximal de 250 000 \$ ou 150 % des apports collectés. Ces fonds amassés ont été confiés à la Fondation du Grand Montréal (« FGM ») et ont été investis par la Fondation pour une période de 10 ans.

Ce programme exige également qu'un montant de 36 185 \$ de cette subvention soit investi par FGM pour une période de 10 ans. Ce montant sera seulement constaté dans les comptes du Musée à la fin de la période de 10 ans, en 2025. Le revenu d'investissement relié à cette portion de 3 150 \$ a été constaté à l'état des résultats (note 10). La juste valeur de cet investissement ainsi que les contributions initiales de 34 462 \$ au 31 mars 2023 était de 80 117 \$ (84 102 \$ en 2021).

Ce programme exige également que le solde de la subvention de 15 508 \$ soit investi pour une période de 2 ans avec FGM. L'investissement présenté sur l'état de la situation financière inclut également le changement de la juste valeur des investissements. Le revenu d'investissement de l'année courante totalise 1 737 \$ et a été reconnu dans l'état des résultats (note 10). La juste valeur de l'investissement au 31 mars 2023 était de 23 403 \$ (23 646 \$ en 2021).

Le Musée doit se conformer en tout temps avec des critères d'admissibilité, ceux-ci étant respectés au 31 mars 2023.



**MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 MARS 2023**

**5. Immobilisations**

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette 2023 \$
<b>Musée:</b>			
Améliorations locatives	2 199 400	2 171 918	27 482
Expositions	3 710 693	3 555 360	155 333
Équipement audiovisuel	261 958	261 958	-
Immeubles	4 589 022	-	4 589 022
Terrain	8 978 701	-	8 978 701
	19 739 774	5 989 236	13 750 538

**Autre:**

Améliorations locatives	8 063	8 063	-
	19 747 837	5 997 299	13 750 538

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette 2022 \$
<b>Musée:</b>			
Améliorations locatives	2 199 400	2 061 947	137 453
Expositions	3 710 693	3 471 856	238 837
Équipement audiovisuel	261 958	261 958	-
Immeubles	2 512 455	-	2 512 455
Terrain	8 978 701	-	8 978 701
	17 663 207	5 795 761	11 867 446

**Autre:**

Améliorations locatives	8 063	8 063	-
	17 671 270	5 803 824	11 867 446

Les immeubles seront amortis une fois que les actifs seront utilisés.

**MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 MARS 2023**

**6. Apports reportés**

Les apports reportés sont pour les projets en cours du Musée qui seront complétés au cours du prochain exercice lorsque les charges connexes seront engagées.

	<b>2023</b>	2022
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Solde au début	<b>6 642 759</b>	4 348 829
Montant reçu et reporté au cours de l'exercice	<b>6 974 796</b>	3 071 433
Montant constaté comme revenus au cours de l'exercice	<b>(646 790)</b>	(777 503)
<b>Solde à la fin</b>	<b>12 970 765</b>	<b>6 642 759</b>

Les montants ont été reçus des organisations suivantes :

	<b>2023</b>	2022
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
La Fondation Alexander et Ruth Dworkin	<b>236 273</b>	236 273
Projet Québec Israël	<b>7 000</b>	7 000
President's Circle	<b>26 760</b>	1 000
PAM - Aide aux musées	-	9 856
Musée Virtuel du Canada	-	9 827
Autres donateurs - expansion du Musée	<b>12 700 732</b>	6 378 803
	<b>12 970 765</b>	<b>6 642 759</b>

**MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 MARS 2023**

**7. Emprunts à payer**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
L'emprunt a été remboursé en totalité au cours de l'année.	-	58 249
Emprunt ne portant pas intérêt, avec aucun remboursement requis avant sa date d'échéance en décembre 2023 et garanti par une hypothèque de second rang sur le terrain et les immeubles ayant une valeur comptable nette de 13 567 723 \$. Si certaines conditions du projet de construction du musée sont complétées avant la date d'échéance, le prêteur devra convertir ce prêt en apport. <sup>(a)</sup>	<b>8 000 000</b>	8 000 000
Escompte sur l'emprunt à long-terme ne portant pas intérêt <sup>(a)</sup>	<b>(270 531)</b>	(531 914)
	<b>7 729 469</b>	7 526 335
Emprunts à payer échéant à court terme	<b>7 729 469</b>	58 249
	<b>-</b>	<b>7 468 086</b>

Les versements en capital à effectuer au cours du prochain exercice sont les suivants :

	<b>\$</b>
2024	7 729 469

a) Étant donné que l'emprunt ne porte pas intérêt, le Musée a enregistré le financement à sa juste valeur. Le résultat de l'escompte a été enregistré comme gain sur valeur actualisée de l'emprunt à long-terme ne portant pas intérêt et sera amorti sur la durée de vie de l'emprunt et comptabilisé comme dépense d'intérêts.

**MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 MARS 2023**

**8. Apports reportés - Musée, audiovisuel et histoire orale**

	Audiovisuel \$	Histoire orale \$	2022 \$
Solde au début de l'exercice	123 775	421 752	<b>545 527</b>
Moins : amortissement	(1 535)	(82 598)	<b>(84 133)</b>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>122 240</b>	<b>339 154</b>	<b>461 394</b>

	Audiovisuel \$	Histoire orale \$	2022 \$
Solde au début de l'exercice	125 310	504 350	629 660
Moins : amortissement	(1 535)	(82 598)	(84 133)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>123 775</b>	<b>421 752</b>	<b>545 527</b>

Les apports reportés - audiovisuel représentent des subventions reçues du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine - Soutien aux expositions permanentes pour le développement de l'implantation de guides interactifs utilisés pour améliorer l'expérience des visiteurs du Musée. Les coûts relatifs à ce projet ont été capitalisés et sont inclus dans le matériel audiovisuel. L'amortissement du solde des apports reportés est calculé de la même façon que l'amortissement du matériel audiovisuel.

Les apports reportés - histoire orale représentent des subventions et apports reçus de CIC Canada, InterAction, de la Fondation Azrieli et de Power Corp pour assurer la numérisation, la préservation, le catalogage et l'accès et l'usage à des fins éducatifs d'enregistrements vidéo de témoignages ou d'histoire orale de survivants provenant de collections à travers le Canada. En partenariat avec le Toronto Neuberger Holocaust Education Centre, une entente a été signée avec la Fondation USC Shoah pour entreprendre la numérisation, la préservation et le catalogage afin de faciliter l'accès à ces collections dans le futur pour utilisation dans le Musée, des initiatives éducatives et dans la recherche. Les coûts reliés à ce projet ont été capitalisés. L'amortissement du solde des apports reportés est calculé de la même façon que l'amortissement des expositions.

**MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 MARS 2023**

**9. Amortissement des immobilisations - Musée**

L'amortissement des immobilisations du Musée comprend :

	2023	2022
	\$	\$
Amortissement des immobilisations - Musée	193 475	193 807
Moins : amortissement des apports reportés (note 8)	(84 133)	(84 133)
<b>Amortissement net de l'exercice</b>	<b>109 342</b>	<b>109 674</b>

**10. Revenus d'investissement**

Les revenus d'investissement sont les suivants :

	2023	2022
	\$	\$
Revenus d'investissement - titres négociables	106 862	136 518
Revenu d'investissement - FGM (note 4)	1 724	4 832
Variation de la juste valeur - titres négociables	27 828	(81 013)
Variation de la juste valeur - Investissement FGM	(1 979)	4 097
	<b>134 435</b>	<b>64 434</b>

**11. Apports - dons spéciaux Nouveau Musée**

Apports - dons spéciaux Nouveau Musée est composé de dons ou d'apports et représente des affectations internes du Conseil pour l'expansion du nouveau musée.

**12. Mécénat Musica - Fonds du Musée de l'Holocauste Montréal**

Les dons reçus par le Musée durant pour l'exercice clos le 31 mars 2023 en relation avec le Mécénat Musica - Fonds du Musée de l'Holocauste Montréal avec la Fondation communautaire juive. La totalité du montant reçu de 1 025 000 \$ (500 000 en 2022) par le Musée a ensuite été transféré à la Fondation communautaire juive durant l'exercice clos le 31 mars 2023, conformément aux dispositions convenues.

**MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 MARS 2023**

### **13. Apports reçus sous forme de services**

Le Musée reçoit la location sans frais d'espace de bureau de la Fédération CJA, la valeur de laquelle a été déterminée par la Fédération CJA à être de 74 610 \$ (78 497 \$ en 2022) basée sur le coût par pied carré de l'espace total occupé par le Musée.

De plus, la Fédération CJA offre des services administratifs à sa famille d'agences incluant le Musée. La portion de ces services encourus par la Fédération pour le Musée est de 49 901 \$ (49 370 \$ en 2022).

La valeur de ces apports reçus sous forme de services, déterminée par la Fédération CJA, n'a pas été comptabilisée dans l'état des résultats.

### **14. Instruments financiers**

#### **Risques et concentrations**

Le Musée, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de le Musée aux risques à la date du bilan, soit le 31 mars 2023.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Musée est exposé à ce risque principalement en regard aux créiteurs et frais courus et ses emprunts à payer.

#### **Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. Le Musée est principalement exposé au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre.

#### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. Le Musée est exposé au risque de taux d'intérêt sur ses titres négociables et investissement - FGM investi dans des instruments à taux fixe et de l'emprunt à payer qui porte intérêt à taux fixe.

**MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 MARS 2023**

#### **14. Instruments financiers (suite)**

##### **Risque de prix autre**

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. Le Musée est exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des actions cotées en bourse et à l'investissement - FGM.

#### **15. Subventions gouvernementales futures**

Les subventions gouvernementales suivantes ont été confirmés pour l'expansion du Musée :

Le budget Fédéral 2022 a proposé de donner au ministère du Patrimoine canadien 20 000 000 \$ pour aider à financer la construction du nouveau Musée.

Le gouvernement du Québec a autorisé le ministère de la Culture et des Communications d'accorder une participation financière n'excédant pas 20 000 000 \$ au nouveau Musée.

La ville de Montréal donnera une contribution financière au Musée d'un montant de 1 504 800 \$ dans le cadre de ses rénovations et le déménagement au nouveau Musée.

#### **16. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.

**MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL**  
**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023**

	Fonds d'administration générale \$	Fonds d'affectations internes \$	Fonds d'expansion du Musée \$	<b>2023 Total \$</b>	2022 Total \$
Tableau A					
Subventions					
La fondation Alexander et Ruth Dworkin	50 000	-	-	<b>50 000</b>	50 000
La Fondation Alexander et Ruth Dworkin: Exposition sur le génocide	-	-	-	-	19 460
Aide gouvernementale	9 200	-	-	<b>9 200</b>	211 128
Ressources humaines et Développement des compétences Canada	35 234	-	-	<b>35 234</b>	33 497
PAM - Aide aux musées	9 856	-	-	<b>9 856</b>	-
Programme Aide au Fonctionnement pour les Institutions Muséales	317 861	-	-	<b>317 861</b>	325 936
Musée virtuel du Canada	9 827	-	-	<b>9 827</b>	9 827
	<b>431 978</b>	-	-	<b>431 978</b>	649 848



**MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL**  
**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023**

	Fonds d'administration générale \$	Fonds d'affectations internes \$	Fonds d'expansion du Musée \$	<b>2023 Total \$</b>	2022 Total \$
<b>Tableau B</b>					
<b>Administratives et générales</b>					
Amortissement des immobilisations - Musée (note 9)	109 342	-	-	<b>109 342</b>	109 674
Activités de collecte de fonds	40 871	-	-	<b>40 871</b>	2 828
Frais d'adhésion, conférences et réunions	13 353	-	-	<b>13 353</b>	3 958
Frais administratifs et de bureau	108 666	-	-	<b>108 666</b>	109 101
Développement professionnel	1 823	-	-	<b>1 823</b>	7 894
Honoraires professionnels	62 611	-	-	<b>62 611</b>	60 967
Salaires et charges sociales	502 343	-	-	<b>502 343</b>	434 490
Site web et communications	8 470	-	-	<b>8 470</b>	1 380
	<b>847 479</b>	-	-	<b>847 479</b>	730 292